

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 250

Artikel: L'élevage des oiseaux chanteurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à notre appel, ce sont des lâcheurs ; je vous propose de pousser un grognement désapprobateur à leur intention.

M. Cramponot, qui regrettait de plus en plus de ne pas les avoir imités, grogna pour faire comme les autres.

Le dîner fut d'abord froid ; grâce au Chablis, peu à peu les langues se délièrent ; chacun rappela ses souvenirs. Cramponot se souvint qu'il était tombé dans la fosse d'aisances et qu'il avait failli y rester.

— Cela t'a porté bonheur, remarqua l'huissier.

Tolenbois lui versait constamment à boire, il ne pouvait pas voir un verre vide ; M. Cramponot, que le vin rendait expansif, trouvait que c'était un bon vivant.

— Je t'emmène chez moi en sortant d'ici, lui disait Tolenbois ; tu verras, j'ai un établissement très bien tenu, des clients distingués, rien que des bouchers. Je fais de bonnes affaires, je n'ai pas à me plaindre.

Au dessert, M. Cramponot et Tolenbois étaient dans les meilleurs termes.

— Cette vieille Cramponot ! s'écriait le marchand de vins.

— Ce vieux Tolenbois ! bégayait Cramponot.

Le dîner finit à onze heures ; on se sépara après s'être donné force poignées de main. M. Cramponot suivit Tolenbois dans son établissement, où il but jusqu'à deux heures du matin.

Il était complètement ivre quand il rentra chez lui.

C'est le sourire aux lèvres, la démarche titubante, qu'il aborda Mme Cramponot qui, furieuse, l'attendait.

— A quelle heure rentres-tu ? demanda-t-elle sévèrement.

M. Cramponot tira sa montre.

— A deux heures... et... demie.

— Rentrer à deux heures et demie, un homme marié, un fonctionnaire !

A ce moment, M. Cramponot faillit s'affaler sur le plancher.

— En croirai-je mes yeux ! s'écria Mme Cramponot ; dans quel état es-tu ?

— Dans quel... état... je suis ? balbutia M. Cramponot.

— Oui, dans quel état ?

— Je suis... en France... En voilà une question !

— En France ! Dis plutôt que tu es en état d'ivresse !

— En état de quoi ?

— Tu es ivre, abominablement ivre ; c'est honteux !

— Moi... ivre... Un peu gai... je ne dis pas... J'ai retrouvé mon ami Tolenbois... le marchand de vins.

— Un marchand de vins, fi !

— Un camarade de collège... Un brave ami que je n'avais pas vu depuis trente ans... Il m'a reconnu... tout de suite.

— S'enivrer avec un marchand de vins, un homme du commun !

— Un homme commun... mon ami Tolenbois !... un garçon charmant. Je te défends de dire du mal... de mes amis.

— Il me menace, je crois !

— Suis-je... le... maître... oui ou non.

— Ah ! c'est trop fort ! s'écria Mme Cramponot, étouffant de colère, rentrer ivre comme un portefaix et me menacer !

Je l'ai accompagné... chez lui... dans son débit.

— Dans un débit !

— Oui... un débit... puisqu'il est marchand de vins. Il m'a fait goûter à toutes ses liqueurs... et il en a... des liqueurs... du Parfait amour... de la crème de ca... ca...

— Qu'entends-je ?

— De Ca... ca... o... du Triple... Triple...

Triple sec... c'est fameux !... Je l'ai invité.

— Qu'il ose se présenter, je me charge de le recevoir !

— Il viendra dîner.

— Je le mettrai à la porte.

— C'est ce que nous verrons, madame !

— Va te coucher ; tu es ivre.

— Répète-le.

— Ivre, ivre !

— Je suis... ivre.

M. Cramponot leva la main sur sa femme qui s'enfuit à l'autre bout de la pièce.

— Arrive ici... que... je... te... gifle.

Mme Cramponot éclata en sanglots.

— Ah ! je suis ivre !

M. Cramponot se dirigea vers la porte en chancelant.

— Où vas-tu ? demanda timidement Mme Cramponot, subitement radoucie.

— Chez... mon ami... Y m'a dit... « Tu veux venir... quand tu voudras... ce sera toujours ouvert... pour toi... » Voilà un ami !

Mme Cramponot très douce. — Ne pourrais-tu pas attendre à demain, mon ami ?

— Ce serait trop tard... Ah ! je suis ivre !

— Non, mon ami, je me suis trompée.

— Un peu... gai... voilà tout.

— Oui, un peu gai seulement.

— Seulement quoi ?

— Rien, mon ami.

— C'est toi... qui a bu... tu vacilles.

— Oui... c'est moi : c'est moi qui suis... pompette.

— Je le vois bien... J'ai soif, moi... Je vais chez mon ami.

— Il sera peut être couché.

— Il ne se couche jamais !

— Je vais te faire une bonne tasse de thé !

— Avec... du... rhum, bégaya M. Cramponot que l'ivresse amollissait.

— Oui, mon ami, avec du rhum.

— Beaucoup... de... rhum... presque pas... de... thé !

Il s'étendit sur le canapé.

— C'est singulier... tout tourne.

— Repose-toi. Je vais faire chauffer de l'eau.

— De l'eau... jamais !

Il s'endort.

Eugène FOURRIER.

L'élevage des oiseaux chanteurs

Les oiseleurs ne sont plus ce qu'ils étaient jadis, alors qu'ils formaient notamment à Paris, une importante corporation. Une des conditions les plus curieuses qui leur étaient imposées consistait dans le lâcher de 500 oiseaux lorsque le roi faisait son entrée à Paris.

Il y a encore des oiseleurs, et ils font de leur harmonieuse marchandise un commerce parfois lucratif. Empruntons au *Cosmos* quelques détails sur l'élevage d'un oiseau chanteur des plus communément estimés : le pinson.

C'est dans le pays wallon que les Flamands élèvent avec sollicitude les pinsons. Aux fenêtres des plus modestes maisons, sont suspendues les curieuses petites cages en bois ouvragés contenant un unique oiseau. Cette prison d'un nouveau genre se compose d'une minuscule caisse portée par quatre pieds et ne prenant jour que d'un seul côté par une étroite ouverture grillagée. Des découpures, des tourelles, des moules aux vives couleurs, parent la cage. Mais l'hôte de ce petit palais est malheureusement incapable de jouir de ces splendeurs, ses yeux sont clos à jamais. Par un procédé barbare, on a fermé ses paupières, afin de l'exciter à charmer sa triste solitude par de continuelles roulades.

Cette opération de l'aveuglement des pinsons est pratiquée couramment dans les Flandres belge et française avec une cruauté sans égale.

En réalité, on n'aveugle pas l'oiseau, mais on détermine par une brûlure violente une supuration et une cicatrisation de la plaie, qui ont pour effet immédiat de souder étroitement les paupières. On employait autrefois un fer rouge ; actuellement, on se sert d'un tuyau de pipe de même diamètre que l'œil du passereau et rougi au feu.

Le pinson est placé au préalable huit jours dans l'obscurité, afin qu'il s'accoutume à vivre sans l'aide de la lumière ; on le saisit ensuite de la main gauche en immobilisant la tête entre deux doigts. L'oiseau, sentant la chaleur frapper son œil, ferme les paupières à l'approche de l'instrument de torture. Le contact du tube rougi a suffi pour clore à jamais ses yeux ; l'oiseau, est replacé à l'obscurité pendant quelques jours et semble n'avoir perdu ni sa gaieté, ni sa santé. La cruauté de cette opération a déterminé le célèbre oculiste Kiebrecht, de Gand, à chercher un procédé moins barbare. Le savant praticien conseille donc le mode suivant : les paupières cousues avec du fil d'argent sont recouvertes ensuite de collodion ; rien n'empêche de rendre la vue au pinson, lorsque sa carrière de chanteur est achevée.

En réalité, outre l'agrément que trouve l'ouvrier flamand à posséder ce compagnon insouciant et gai, il faut reconnaître que l'attrait des concours de pinsons et des paris qui s'y livrent favorisent beaucoup cette passion pour les oiseaux chanteurs.

Le jour du concours arrivé, les pinsons sont rassemblés en un même lieu et chaque cage est numérotée d'après un tirage au sort.

On suspend dans cet ordre les pinsons le long d'un mur et devant chaque cage se place le propriétaire muni d'une ardoise et d'un crayon. La valeur du chanteur ne repose pas en effet sur la beauté de sa mélodie, mais uniquement dans la vivacité avec laquelle il répète sa phrase. Il s'agit donc de compter le nombre de roulades lancées pendant une heure par chaque oiseau pour pouvoir choisir le lauréat. Le signal du concours donné, un silence attentif s'établit dans l'assistance et les crayons commencent à fonctionner. Les pinsons, excités par ce voisinage, se livrent à des chants éperdus : c'est un bruit assourdissant qu'interrompent seules les observations des experts qui circulent derrière les rangs des « entraîneurs » afin d'observer les moindres manquements à la loyauté. L'heure écoulée on compare les résultats et le vainqueur est proclamé. L'oiseau primé a souvent chanté 800 phrases à l'heure, et certains atteignent le chiffre de 1000 ou 1500 chants. Chaque pinson possède un répertoire limité dans lequel sa phrase favorite revient souvent, et on connaît un certain nombre de ces refrains représentés par les diptongues suivantes :

rapagabichoui.

tehatchatchavidieu.

tatatabiscoï.

tehatchatchabiscoïo.

La phrase la plus courte est *tehatchatchavidieu* ; aussi les éleveurs s'efforcent-ils de mettre à profit le son d'imitation du pinson en lui « serinant » cet air.

Ça et là

Une ruse d'avocat. — Un fermier américain, venu à une grande foire, donna, par précaution, 100 dollars à garder à un aubergiste de l'endroit. Le jour suivant il les réclama, mais l'aubergiste nia le dépôt.